

Le sénateur Blois: Et vous pourriez travailler pour des services publics ou pour des sociétés privées?

M. Boulet: Oui. La plupart des entreprises de services publics sont, je pense, d'intérêt national et nous n'aurons pas de difficultés à obtenir de subventions du gouvernement fédéral. Ainsi il est question d'un réseau national et c'est très important. Quelle tension utiliserons-nous? Quelle puissance, quelle genre de ligne de transport et ainsi de suite. Ce sont des domaines très importants.

Le sénateur Cameron: Monsieur le président, M. Boulet sait sans doute qu'on l'on nous a souvent demandé que dans notre politique nationale des sciences nous recommandions l'établissement d'un certain nombre de centres d'excellence ou d'instituts de recherche. Pensez-vous que ce centre en sera un dans le domaine de l'énergie électrique?

M. Boulet: Oui, c'est ce que nous voulons.

Le sénateur Cameron: Vous dites que le projet de la Commission est fondé sur une étude détaillée des besoins futurs en recherche prévus par les services publics, les manufacturiers, les universités et les ministères du gouvernement? Comment cela a-t-il été fait? Avez-vous établi des groupes de travail composés de représentants de ces organismes?

M. Boulet: Oui.

Le sénateur Cameron: A-t-on publié un rapport?

M. Boulet: Non, nous n'avons pas publié de rapport mais nous avons les procès verbaux des réunions. Nous avons eu des réunions avec la *Canadian Electrical Association* qui représente naturellement la majeure partie des services au pays et avec l'Association canadienne des manufacturiers de produits électriques. A la fin du mémoire, se trouvent deux lettres du bureau de direction de chacun des organismes qui appuie l'entreprise.

Quant aux organismes fédéraux nous avons eu trois ou quatre réunions avec la Commission de l'énergie atomique, le Conseil national de recherches, le ministre de l'Industrie, le ministre de l'Énergie et plusieurs autres. Ils y avaient des représentants et ils ont tous convenus que ce serait une excellente chose de posséder au Canada ce centre d'excellence, comme vous l'appellez. Ils ont dit que nous ne pouvions pas nous permettre d'en avoir deux et je suis d'accord, mais cela ne signifie pas qu'en Amérique du Nord nous ne pourrions pas dans l'avenir en avoir trois ou quatre. Il ne faut pas oublier que l'Amérique du Nord se partage 60 p. 100 de la puissance électrique installée au monde.

Il existe des laboratoires semblables dans tous les pays d'Europe, mais ils ne sont pas aussi importants que celui que nous voulons construire. Si l'on considère l'énergie qui sera utilisée et les épreuves de haute tension, ce laboratoire sera le plus important au monde. La raison principale d'une telle conception c'est que nous avons appris lors de nos visites aux laboratoires pour haute tension que ces installations sont périmées après huit ans d'existence. Il serait inutile de dépenser 5 millions de dollars si, après huit ans, le laboratoire ne peut plus servir. Nous avons donc décidé de dépenser suffisamment d'argent pour qu'il soit utile pendant au moins 20 à 25 ans.

Le sénateur Cameron: Avez-vous fait une étude directe de ces petites centrales nucléaires exploitées par les Russes?

M. Boulet: Non, j'ai appris leur existence il y a seulement deux semaines lorsque j'ai assisté à une réunion de l'*Edison Electrical Institute*, à Portland, en Oregon.

Le sénateur Cameron: Quelqu'un en fait-il une étude?

M. Boulet: Un groupe aux États-Unis poursuit l'étude de ces petites entreprises, mais au Canada, je ne sais pas. Peut-être certains travailleurs de l'énergie atomique le font-ils aussi. Je pense que ce serait à cet organisme de le faire car si nous voulons faire concurrence aux Russes dans le Nord nous ferions mieux de commencer tout de suite.

Le sénateur Yuzyk: Je m'intéresse à votre formule de répartition des fonds relatifs à la recherche et au développement à la page 6, soit 10 p. 100 pour la recherche fondamentale, 30 p. 100 pour la recherche appliquée et 60 p. 100 pour le développement. Dans tous les mémoires qui nous ont été présentés, la part de la recherche pure est assez faible et je comprends qu'il y ait des raisons pour accorder 30 p. 100 à la recherche appliquée et 60 p. 100 au développement. Comment en êtes-vous arrivés à cette répartition?

M. Boulet: Si vous examinez les travaux de recherche qui se font aux États-Unis, vous constaterez que l'an dernier ou l'année précédente on a dépensé près de 26 millions de dollars en recherche pour le gouvernement, mais près de 75 p. 100 de cette somme ont été répartis entre la recherche appliquée et le développement. Les États-Unis n'ont dépensé que 5 p. 100 de leur budget total en recherche pure. Si vous examinez ce qui se fait en Suède, vous verrez que l'on fait très peu de recherche pure parce que la recherche pure, selon moi, est publiée et que si vous voulez vous renseigner vous n'avez la plupart du